EcoloPharm

Entreprise B Certifiée

WOMEN OWNED

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

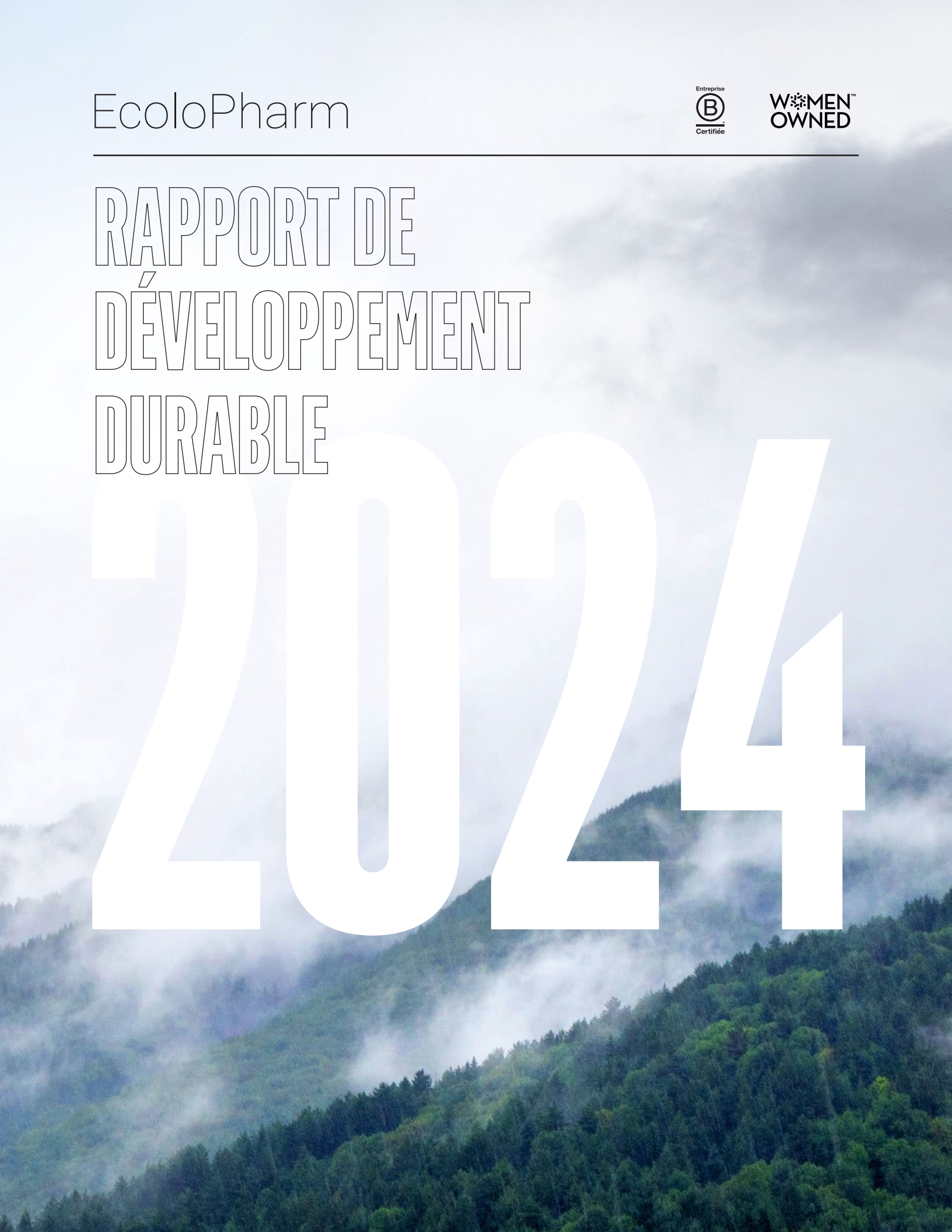

TABLE DES MATIÈRES

04..... À propos de ce rapport

06..... Notre entreprise

08..... Notre impact environnemental

— Poids environnemental de nos produits

10..... Nos ambitions en matière de développement durable

12..... Mot de la présidente et directrice générale

13..... Exercice de questions / réponses avec la PDG

14..... Faits saillants / Projets à impact

20..... Environnement

22..... Tableau de progression

— Énergie et climat
— Gestion des ressources
— Gestion des matières résiduelles et fin de vie

32..... Social

33..... Tableau de progression

— Santé, sécurité et bien-être au travail
— Équité, diversité et inclusion
— Formation et autonomisation
— Engagement communautaire

44..... Gouvernance

45..... Tableau de progression

— Structure de gouvernance
— Chaîne d'approvisionnement responsable
— Rayonnement

54..... Index GRI

À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce deuxième rapport illustre l'impact de nos activités en 2024 et témoigne de notre engagement envers la transparence et l'innovation durable.

Ce document s'appuie sur les normes du GRI et a fait l'objet d'une révision par notre service interne d'audit. Nous avons également collaboré avec des ressources externes spécialisées en développement durable pour garantir l'application des meilleures pratiques.

Rédigé dans un langage inclusif, il reflète notre engagement envers les bonnes pratiques EDI.

Enfin, la forme du rapport a été revue pour s'arrimer avec la révision du plan stratégique en développement durable, mis à jour en début d'année 2025.

Tous nos facteurs d'émission sont issus du registre EcoInvent v3.10, et les bilans GES ont été effectués par une tierce partie externe.

Alignement avec les Objectifs de développement durable de l'ONU

Nous avons choisi de nous aligner sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour suivre et mesurer notre performance environnementale, sociale et économique.
Cet alignement nous permet d'identifier clairement les risques, de renforcer notre résilience et d'amplifier l'impact positif de nos actions.

Les ODD sont alignés avec les cibles que nous souhaitons atteindre. Chaque objectif est assorti d'indicateurs pour en assurer le suivi.

En adoptant ce cadre universel, nous renforçons la cohérence de nos initiatives tout en traçant un chemin vers un avenir plus durable et inclusif. Cette approche aspire à nous positionner comme leader inspirant dans le domaine de l'écoconception, tout en incitant nos parties prenantes à adopter, elles aussi, des pratiques écoresponsables.

Suivi de la progression

Les tableaux présentés dans ce rapport diffèrent de ceux de l'an dernier. Bien que nos actions s'inscrivent dans un plan d'amélioration continue, nous avons récemment revu notre plan stratégique en développement durable. Cet exercice a permis de mieux structurer la présentation de nos cibles (anciennement appelées « objectifs ») et de nos leviers d'action (auparavant intitulés « progression »). Nous croyons que cette nouvelle structure facilitera la compréhension et renforcera le suivi de nos initiatives.

Informations prospectives

Certaines expressions pourraient être des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration qui ne relève pas de faits historiques peut être considérée comme prospective.

L'utilisation du futur et d'expressions telles que « s'engager », « cibles », « objectifs » et autres formes similaires indiquent généralement des déclarations prospectives. Ces déclarations ne garantissent pas la performance future de notre entreprise et sont sujettes à des risques et incertitudes. Les cibles indiquées dans le présent rapport ont toutefois été fixées en tenant compte de leur faisabilité, et nous sommes confiants de pouvoir les atteindre dans les délais proscrits. Si tel n'était pas le cas, EcoloPharm s'engage à divulguer la non-atteinte de ces cibles dans son prochain rapport.

NOTRE ENTREPRISE

EcoloPharm : une entreprise pas comme les autres

EcoloPharm est une organisation dont la vocation est entièrement vouée à l'écoresponsabilité.

Pionnière de l'écoconception dans le secteur des emballages de médicaments, notre organisation soutient les pharmacies dans leur transition écologique en offrant des emballages écoconçus qui génèrent des gains économiques, sociaux et environnementaux.

Nos produits permettent aux pharmacies de réduire leur empreinte écologique, d'optimiser leurs opérations et de répondre aux attentes croissantes de la population en matière de responsabilité environnementale. Conformément à notre engagement, nous agissons comme levier de transformation pour faire face aux défis environnementaux.

« Ce qui rend EcoloPharm unique, c'est la combinaison innovation / mission environnementale claire et les valeurs humaines mises en pratique au quotidien. Chaque employé·e joue un rôle dans un projet plus grand que soi, et cette fierté partagée crée un fort sentiment d'appartenance. Travailler pour une entreprise québécoise qui place le développement durable au cœur de ses décisions donne un sens à mon travail. »

Véronik Brais, Représentante

Mission

Générer un impact positif et durable sur les gens et l'environnement.

Vision

Engager les pharmacies dans une transition écologique sans précédent et être reconnu comme leur incontournable partenaire de cette transition.

Valeurs

Excellence
Respect (des gens, et de l'environnement)
Esprit d'équipe

Certifications

B Corp,
Women Owned,
Attestation de produit écoconçu,
Concilivi

Production annuelle

(nombre d'unités, 2024)

63 128 000
fioles EcoloVial

4 513 020
piluliers EcoPill

581 400
pots d'onguent EcoloJar

NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Depuis plus d'une décennie, nous mesurons l'impact de nos choix en matière d'écoconception à l'aide d'indicateurs concrets. Ces résultats démontrent les bénéfices environnementaux de notre modèle de fabrication.

En comparaison avec des produits équivalents, mais conçus selon un processus manufacturier conventionnel, nos produits génèrent des économies de ressources. Le tableau ci-dessous met en lumière les résultats concrets de notre engagement.

ANNUEL (2024)	**CUMULATIF** (2010-2024)
Moins d'énergie : 619 927 de kWh	Moins d'énergie : 7,7 millions de kWh
Moins de plastique : 207 875 Kg	Moins de plastique : 1 933 tonnes
Moins de carton : 24 276 kg	Moins de carton : 236 tonnes
Aucun sac de plastique : 8 873 sacs en moins	Aucun sac de plastique : 2,4 millions de sacs en moins
Moins de GES : 693 tonnes	Moins de GES : 8 066 tonnes

Poids environnemental de nos produits

Pour évaluer l'efficacité réelle de nos efforts, il est essentiel de mesurer le poids environnemental de nos produits, exprimé en grammes de CO^2, une unité de mesure adaptée à nos unités de produits.

Ces données permettent de comparer objectivement nos produits à ceux issus de procédés conventionnels, et de démontrer que performance et responsabilité peuvent coexister.

Émissions de GES émises par million d'unités* fabriquées (tCO2/unité)

	2022	2023	2024
Nombre d'unités fabriquées	62 190 145	63 554 029	68 222 420
Émissions GES par million d'unités fabriquées (grammes de CO^2/unité)	24,90	23,82	22,21
Réduction annuelle de nos GES	-4,75 %	-4,34 %	-6,75 %

*Fioles, piluliers et pots d'onguent.

NOS AMBITIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre volonté est claire : générer un impact positif à la fois sur l'environnement et sur les gens. Pour y parvenir, nous misons sur l'intégration des meilleurs principes d'éthique, de gouvernance et de développement durable à notre modèle d'affaires.

Nos ambitions en matière de développement durable

IMPACT ENVIRONNEMENTAL	IMPACT SOCIAL	IMPACT DE GOUVERNANCE
Concevoir, produire et offrir des produits à impact réduit, en misant sur l'écoconception, la circularité et la décarbonation.	Offrir un environnement de travail sécuritaire, inclusif et stimulant, où chaque personne peut se développer, tout en soutenant des initiatives qui renforcent le bien-être collectif.	Assurer une croissance responsable portée par une gouvernance éthique, transparente et intégrée à nos décisions, nos approvisionnements et notre écosystème d'affaires.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

et directrice générale

C'est avec bonheur que je vous présente cette édition 2024, marquée par des projets ambitieux et des transformations majeures.

Malgré un contexte riche en défis et en mouvements, nous avons su garder le cap sur notre vision : réduire l'impact environnemental de la pharmacie tout en poursuivant nos efforts d'innovation.

Je tiens à remercier chaleureusement les pharmacies qui se sont jointes à ce mouvement d'écoresponsabilité en cours d'année. Grâce à leur confiance, nous avons pu décupler notre impact et démontrer que des actions concrètes, même à petite échelle, peuvent engendrer des changements significatifs. Ensemble, nous contribuons à construire un système de santé plus respectueux de l'environnement.

Cette année encore, nous dévoilons humblement nos résultats, e t en toute transparence. Ce rapport, bien que complexe à produire, demeure un outil précieux et unique. Il incarne notre volonté de fixer la barre haut et de montrer qu'il est possible de conjuguer performance, innovation et responsabilité environnementale. Nous espérons sincèrement que notre démarche inspirera d'autres entreprises à suivre le mouvement et à se mobiliser pour un changement durable.

Ensemble, continuons à « faire plus avec moins » pour bâtir un avenir où la durabilité devient la norme

Sandrine Milante,
Présidente et directrice générale

QUESTIONS / RÉPONSES

avec Sandrine Milante

Retour sur une année riche en accomplissements

Quels ont été les moments forts de 2024 en matière de durabilité?

L'année 2024 a été marquée par un projet structurant : le début de nos travaux d'agrandissement. Ce projet de grande envergure nous a permis d'intégrer, dès la phase de planification, des considérations liées à l'écoresponsabilité. Le choix des matériaux et des équipements a été guidé par des critères environnementaux rigoureux, et ce chantier a également été l'occasion de développer de nouveaux partenariats axés sur l'innovation durable.

Comment votre certification B Corp influence-t-elle vos décisions au quotidien?

Notre certification B Corp est un pilier qui guide nos décisions, en plus d'agir comme un levier d'amélioration continue. Ce sceau nous rappelle, jour après jour, que la durabilité véritable repose sur l'évolution constante de nos pratiques.

Quels sont les principaux défis que vous avez rencontrés cette année?

La cohabitation entre les travaux et nos opérations courantes a représenté un défi de taille. Cette situation a temporairement augmenté notre consommation énergétique pour 2024-2025. Des réflexions sont en cours pour atténuer cet impact.

L'ampleur du projet d'agrandissement a par ailleurs causé certains retards, notamment dans notre démarche d'obtention de la certification écoresponsable niveau 3 du CID, audité par Ecocert.

Enfin, nous avons été sollicités par de nombreuses propositions visant à soi-disant « rendre nos emballages encore plus durables ». Si plusieurs initiatives sont prometteuses, peu répondent à nos standards. En guise d'exemple concret, nous voulons éviter le « piège du carboneutre ». Bien que ce genre de solution nous soit parfois présenté comme une solution miracle, nous voulons éviter le piège de la compensation carbone, qui à nos yeux, utilise les efforts de l'un, pour compenser les impacts négatifs de l'autre.

FAITS SAILLANTS 2024

Projets à impact

L'année 2024 a été riche en projets et accomplissements. Tous ont en commun une vision d'accroissement de notre impact, tant au niveau social, qu'économique et environnemental. Plusieurs projets ont d'ailleurs été initiés en vue de soutenir notre ambition de croissance et renforcer notre rôle en tant que leader en écoresponsabilité.

AGRANDISSEMENT MAJEUR

En 2024, nous avons amorcé un projet d'envergure : ajouter 20 000 pieds carrés à notre bâtiment actuel pour soutenir notre croissance et notre capacité d'innovation. C'est en juillet qu'avait lieu le premier coup de pelle, et les travaux se sont poursuivis jusqu'en début d'année 2025.

En plus de l'agrandissement, cet investissement de 15M $ comprend l'achat de nouveaux équipements robotisés pour accélérer la création de solutions d'emballage durables pour les pharmacies.

« J'ai une profonde admiration pour la vision qu'a eue Sandrine d'intégrer sa vision environnementale au projet d'agrandissement de nos installations. Amener l'écoresponsabilité dans l'industrie de la construction était un défi additionnel, que nous avons surmonté avec brio! »

Claude Harvey,
Directrice, ressources humaines

DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME ERP

En janvier 2024, nous avons procédé au déploiement d'un système ERP (Enterprise Resource Planning), un projet structurant qui marque une avancée dans notre transformation numérique. Ce virage, amorcé après plusieurs mois de préparation, a notamment permis :

Le système a notamment permis :

— D'automatiser plusieurs processus clés.
— D'accroître notre efficience globale.
— De mieux soutenir la croissance de l'entreprise.
— De simplifier la formation du personnel et de favoriser une intégration plus rapide des nouvelles recrues.

Ce changement technologique ouvre également la voie à de nouvelles capacités d'analyse et d'optimisation. Il marque notre premier pas vers l'intelligence d'affaires et comporte de nombreux bénéfices :

— Meilleure maîtrise des coûts de production et optimisation de notre capacité.
— Suivi accru des activités en temps réel.
— Accès à des données stratégiques grâce à un *reporting* rapide.

En nous outillant pour prendre des décisions plus éclairées, plus rapidement, nous gagnons en performance et en agilité.

En matière de développement durable, l'ERP permet de consolider des données essentielles à la mesure d'impact. Il accélère l'identification des actions susceptibles de nuire à notre performance durable, afin de corriger efficacement le tir.

NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

La nouvelle image de marque reflète pleinement notre essence et notre ambition. En intégrant la notion d'écoconception (faire plus avec moins) à notre identité, nous avons renforcé notre position de leader en écoresponsabilité. La réflexion stratégique derrière le repositionnement de marque a permis de préciser ce qui nous distingue, et de quelle façon nous souhaitons inspirer et rayonner.

Entre autres choses, nos outils marketing, comme les brochures et dépliants, consomment 34 % moins d'encre que les précédents et sont imprimés sur des papiers écoresponsables, grâce à notre partenariat avec Sustana.

Ce renouveau inclut une révision complète de notre écosystème de communication et l'implantation d'une stratégie numérique axée sur la sensibilisation et le rapprochement avec nos parties prenantes.

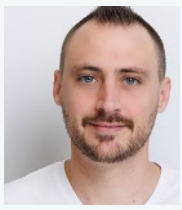

Le changement d'image de l'entreprise m'a particulièrement marqué en 2024. J'ai trouvé audacieux de remettre en question le statu quo pour revoir entièrement notre image et la façon dont notre organisation s'exprime, tout en prenant soin d'en mesurer l'impact.

Sébastien Soler,
Directeur, opérations et innovation

L'augmentation significative de notre score B Corp constitue un moment marquant de notre parcours en 2024. Bien que notre score initial fût déjà excellent, nous avons réussi à l'améliorer de manière remarquable. Je suis fière de voir nos efforts porter leurs fruits!

Katrine Lebeau, Agente du Service à la clientèle

CERTIFICATIONS ET RECONNAISSANCES

Renouvellement de la certification B Corp

Renouveler notre certification B Corp témoigne de notre engagement continu envers l'excellence. Cet audit reconnu mondialement atteste que nous respectons les plus hauts standards en matière de performance sociale, environnementale et de gouvernance.

En 2024, notre score a fait un bond impressionnant en passant de 81.6 à 101.4.

Ce résultat reflète des transformations majeures, dont :

- Un statut légal renforcé : nous sommes désormais reconnus comme entreprise à vocation environnementale.
- Une gouvernance optimisée pour mieux soutenir nos engagements.
- 7 % de notre masse salariale investie en formation pour mieux ancrer les pratiques durables dans notre culture.
- 33 % de nos achats provenant de fournisseurs certifiés.
- Une réduction significative de notre consommation d'énergie, malgré notre croissance continue.

Obtention de la certification Concilivi

En 2024, nous avons obtenu la certification Concilivi, qui reconnaît nos efforts pour offrir un équilibre travail-vie personnelle à notre équipe. Flexibilité d'horaire, soutien aux proches aidant·es et programmes d'aide sont autant de mesures qui démontrent que le bien-être de notre personnel est au cœur de nos priorités. Ce sceau nous rend particulièrement fiers parce qu'il est assez rare, pour une entreprise issue du milieu manufacturier, de pouvoir accorder de la flexibilité au personnel, alors que l'usine requiert une production 24 heures sur 24, cinq jours sur sept.

EcoloPharm : Lauréate du Prix Développement durable

Lors du 40e Gala Excellence de la Rive-Sud, nous avons été honorés dans la catégorie Développement durable. Ce prix consiste en une reconnaissance du milieu des affaires quant à nos efforts constants pour faire mieux, tant pour les gens que pour la planète. C'est essentiellement notre rigoureuse mesure de l'impact environnemental de nos activités et notre expertise en écoconception qui nous ont valu cette distinction.

INNOVATION PRODUITS

EcoloJar : 100 % recyclé

2024 marque un nouveau jalon pour l'EcoloJar : notre pot d'onguent ajustable est désormais fabriqué intégralement avec des matières recyclées issues de notre chaîne de production en boucle fermée. Cette innovation est une nouvelle preuve concrète que l'innovation peut transformer les défis environnementaux en opportunités tangibles.

IMPLICATION BÉNÉVOLE

Implantation d'un programme d'implication communautaire

Un Programme de bénévolat destiné aux employé·es a été mis sur pied en 2024. Ce programme se décline en deux volets :

— **Collectif :** Des journées de bénévolat en équipe, associant team building et actions concrètes pour un bien collectif.

— **Individuel :** Chaque membre de l'équipe peut consacrer du temps à une cause qui lui tient à cœur, tout en étant rémunéré par notre organisation.

Le programme est parfaitement cohérent avec notre statut d'entreprise à impact : agir individuellement, puis collectivement, pour inspirer des actions qui bénéficieront au plus grand nombre… et à un avenir durable.

« Depuis plusieurs années, je souhaitais m'impliquer dans une activité bénévole de tri de denrées.

Participer à une telle activité en groupe avec mes collègues et donner du temps sur nos heures de travail à Moisson Rive Sud… Wow! J'ai beaucoup aimé. J'ai ainsi fait ma part en triant des denrées, tout en apprenant à connaître la suite de la chaîne et des actions qui s'en suivent; cela m'a vraiment impressionnée. »

Edith Pimparé, Superviseure, approvisionnement et logistique

ENVIRONNEMENT

De la conception des produits jusqu'à la gestion de leur fin de vie, nous intégrons les principes d'écoconception pour consommer moins de ressources, éliminer les déchets à la source et maximiser la recyclabilité. Nous nous faisons également un devoir de mesurer avec rigueur notre empreinte environnementale. Cette rigueur reflète notre engagement, ainsi que de notre capacité à repousser nos limites et de nous améliorer année après année.

	CIBLE	ODD	LEVIERS	PROGRESSION
Énergie et climat	1. D'ici la fin de l'année 2025, réduire de 80 % nos émissions GES (scopes 1 et 2)		**1.1** Produire notre énergie renouvelable	Non viable
			1.2 Éliminer l'utilisation de gaz naturel avant la fin de l'année 2025	100 %
	2. Réduire les émissions GES (scope 3) de 10 % d'ici fin 2026		**2.1** Réduire les émissions GES des voyages d'affaires	100 %
			2.2 Déployer un programme de mobilité	100 %
			2.3 Renforcer nos connaissances sur nos sources d'émissions GES (scope 3)	75 %
			2.4 Réduire les émissions GES des emballages	100 %
Gestion des ressources	3. Diminuer notre consommation de matière première vierge de 10 % d'ici fin 2024		**3.1** Augmenter le pourcentage de matière revalorisée post-industrielle	100 %
			3.2 Fabriquer l'EcoloJar 100% matière recyclée	100 %
	4. Accélérer les efforts en écoconception pour étoffer notre offre de produits		**4.1** Design et mise en marché de deux produits : fiole compatible avec l'automatisation et pot d'onguent nouveau format	75 %
	5. Maintenir, voire réduire notre consommation d'eau		**5.1** Optimiser nos processus industriels pour augmenter la production à consommation d'eau égale	100 %
Gestion des matières résiduelles et fin de vie	6. Minimiser la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement (cible zéro déchet)		**6.1** Détourner 80 % de nos matières organiques des poubelles	50 %
			6.2 Consolider des partenariats de valorisation de nos matières résiduelles recyclables	75 %
	7. Accompagner nos clients dans la gestion de fin de vie de nos produits		**7.1** Communiquer sur la recyclabilité directement sur nos produits	0 %
			7.2 Développer un système de consigne avec des clients-partenaires	10 %

Annulé ou à risque | En cours | Atteint

ÉNERGIE ET CLIMAT

La transition climatique passe inévitablement par une meilleure gestion de l'énergie. En concevant des emballages à faible empreinte écologique, nous réduisons non seulement l'utilisation de ressources, mais aussi les émissions de gaz à effet de serre associées à leur production.

CIBLE 1

D'ici la fin de l'année 2025, réduire de 80 % nos émissions GES (scopes 1 et 2).

Malgré une hausse temporaire des émissions liées au chantier d'agrandissement, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre cet objectif.

1.1 Produire notre énergie renouvelable

1.2 Éliminer l'utilisation de gaz naturel avant la fin de l'année 2025

Lors des travaux d'agrandissement, plusieurs scénarios ont été évalués afin d'optimiser notre consommation énergétique et de réduire nos émissions de GES. L'option d'installer des panneaux solaires a été analysée, mais les résultats ont démontré que cette solution n'était pas optimale pour notre entreprise, du moins à ce stade. Nous avons donc privilégié l'acquisition d'équipements à haute efficacité énergétique, qui surpassent déjà certaines exigences environnementales qui entreront en vigueur en 2026.

Émissions de GES* - Champs d'application 1 et 2

L'entièreté de nos opérations est alimentée par de l'hydroélectricité, une énergie propre. Le gaz naturel était, jusqu'en 2025, utilisé pour chauffer l'usine, et cette portion représentait 80 % de nos émissions directes.

Nos installations ayant bénéficié d'un agrandissement majeur, il va sans dire que le nouveau bâtiment, maintenant deux fois plus grand, aura un impact sur nos émissions du champ 2. La prise de mesure continue permettra de mesurer cette augmentation et de cibler les actions à prendre.

Champ 1 :
Émissions de l'usine (tCO^2 de gaz naturel)

2022	2023	2024
10,30	**8**	**16**

De son côté, la performance énergétique de notre processus de fabrication s'est améliorée, et ce, même si notre production a augmenté.

Champ 2 :
Émissions issues de l'électricité consommée (tCO^2)*

2022	2023	2024
1,70	**1,62**	**1,53**

Note importante
sur la hausse temporaire des émissions

Au cours de l'automne et de l'hiver derniers, nous avons procédé à d'importants travaux d'agrandissement. Pour permettre la poursuite des travaux malgré le froid, le chantier a dû être chauffé au gaz naturel. Cette situation exceptionnelle, mais temporaire, explique la hausse marquée de notre consommation énergétique et, par conséquent, de nos émissions pour la période couverte. En dehors de ce projet, nous avons toutefois bel et bien éliminé l'utilisation de gaz naturel au profit d'équipement de chauffage énergétiquement efficient et alimenté d'énergie propre.

CIBLE 2

Réduire les émissions GES (scope 3) de 10 % d'ici fin 2026

En 2024, et tel que le démontre le tableau ci-dessous, nous avons réduit considérablement nos émissions du champ d'application 3. Cette diminution s'explique par diverses raisons : diminution de la consommation de matière première et des pertes, revalorisation de matière, gestion responsable des déchets, amélioration de la chaîne logistique, diminution des déplacements en voiture et en avion.

Principales sources de nos améliorations internes :

— L'implantation d'un nouveau programme de mesure et de gestion des déchets.

— La revalorisation des matières en fin de cycle.

— L'optimisation de la distribution en aval.

— Économie de matière première par la revalorisation des résidus issus de notre chaîne de production (boucle fermée).

— Nous avons également bénéficié d'une amélioration du coefficient lié à la fin de vie des produits.

Champ 3 :
Émissions CO^2 (tCO^2)

2022	2023	2024
2034,26	**2139,64**	**1457,76** (-39 %)

Sur le gain environnemental total de 39 % :

— 56,11 % est attribuable aux actions de nos partenaires.

— 43,89 % provient de nos initiatives internes.

Ce ratio démontre l'importance de choisir des partenaires qui endossent notre vision et partagent nos valeurs afin d'amplifier l'impact de nos initiatives.

2.1 Réduire les émissions GES des voyages d'affaires

En 2024, nous avons enregistré une réduction significative des émissions de GES liées aux déplacements professionnels. Nous avons constaté une réduction de 25,59 % des déplacements « polluants » de notre personnel vers nos installations, grâce à :

— L'adoption du covoiturage.

— L'utilisation de véhicules électriques et hybrides.

Par rapport à l'année précédente, 50 000 km de moins ont été parcourus en véhicule à essence. Ces efforts s'inscrivent dans notre volonté de repenser la mobilité de façon plus responsable et durable. Notons que la réduction des déplacements et voyages d'affaires est notamment appuyée par des changements organisationnels dans notre structure de vente.

Compensation carbone

De 2019 à 2023, les voyages d'affaires ont été compensés annuellement via l'organisme Carbone Scol'Ère, un programme pédagogique visant à encourager les jeunes à adopter des comportements respectueux de l'environnement.

En 2024, nous avions initialement prévu compenser nos émissions de GES via un autre organisme, cette fois d'envergure pancanadienne. Les projets ayant été particulièrement nombreux et prenants, cette initiative n'a toutefois pas eu lieu.

Émissions de CO^2 émises par les voyages d'affaires
(tonnes de CO^2)

2022	2023	2024
17,14	**23,64**	**18,31**

D'ici 2025, nous maintenons le cap sur l'objectif initial, soit de bonifier le programme de compensation pour couvrir l'ensemble des transports d'affaires ainsi que les déplacements des employé·es.

2.2 Déployer un programme d'encouragement à la mobilité durable

Les déplacements domicile-travail et professionnels constituent une part importante de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour y répondre, nous encourageons la responsabilité individuelle et collective, en offrant des outils et ressources qui favorisent des choix de mobilité durable :

— Remboursement des frais de déménagement pour les personnes qui choisissent d'habiter à proximité du lieu de travail.

— Chaque personne utilisant un mode de transport durable reçoit un billet pour un tirage mensuel.

— Ajout de deux bornes de recharge pour véhicules électriques.

— Optimisation de la logistique de livraison.

— Priorisation de l'achat local.

Pour se rendre au travail en 2024, les membres de l'équipe ont parcouru un total de 175 494 km, générant 54,33 tCO^2.

2.3 Renforcer nos connaissances sur nos sources d'émissions GES (scope 3)

Nous avons amorcé une démarche visant à améliorer la collecte de données liées à nos émissions de scope 3. En guise de première étape, nous avons sollicité la collaboration de plusieurs partenaires d'affaires afin de recevoir des données précises sur leurs émissions. Cette initiative a permis de raffiner nos propres mesures tout en misant sur des partenaires qui, eux aussi, s'engagent activement dans la réduction de leur empreinte.

2.4 Réduire les émissions GES des emballages

En collaboration avec notre fournisseur de carton, nous avons redéfini nos critères de qualité en matière d'emballages d'expédition afin de réduire leur impact environnemental. En acceptant certaines variations visuelles, mais sans compromettre la performance du produit, nous avons permis une plus grande intégration de matières recyclées dans nos boîtes et une revalorisation plus importante des éléments des cartons issus de la non-qualité.

Au-delà de prioriser la durabilité plutôt que l'apparence, cette démarche a permis d'éviter l'élimination de 47 811 boîtes qui auraient auparavant été rejetées pour des raisons purement esthétiques. Cette initiative a d'ailleurs contribué à la diminution de 14,60 t/Co^2 chez notre partenaire de carton, et donc à une baisse des émissions de notre champ 3.

GESTION DES RESSOURCES

La gestion responsable des ressources est un pilier essentiel de la transition écologique. Chez EcoloPharm, cela se traduit par la réduction maximale de l'utilisation de matières premières, le maintien d'une faible consommation d'eau, la limitation des matières résiduelles et la promotion active de solutions circulaires.

CIBLE 3

Diminuer notre consommation de matière première vierge de 10 % d'ici fin 2024

Un parc d'équipements et de moules en excellent état permet de réduire les pertes de matière et les rejets liés à la non-conformité. En misant sur la modernisation et l'entretien rigoureux de nos installations et outillages, nous limitons le gaspillage et renforçons la qualité des produits. Pour ces raisons, d'importantes sommes ont été investies dans l'entretien des équipements de production en cours d'année.

« En tant que responsable de territoire, j'ai l'occasion de raconter la mission d'EcoloPharm à des centaines de client·es. J'explique pourquoi et comment nous réduisons l'impact environnemental de nos produits. Les pharmacien·nes qui choisissent nos solutions transmettent à leur tour ce message à leur clientèle. Résultat : un impact environnemental positif et une pratique professionnelle plus durable dont je suis fier! »

Christoph Kapp,
Gestionnaire de territoire, Ontario

3.1 Augmenter le pourcentage de matière revalorisée post-industrielle

La réintégration de matière recyclée dans notre processus de fabrication est directement liée à l'atteinte de cette cible. En 2024 :

— Nous avons nous-mêmes revalorisé plus de 121 100 kg de matière première, réduisant de 13,18 % notre consommation globale de matière première vierge.

— Avec des partenaires recycleurs externes, nous avons revalorisé plus de 14 600 kg de matière première qui aurait autrement fini sa vie à l'enfouissement.

3.2 Fabriquer l'EcoloJar 100% matière recyclée

Depuis l'automne 2024, notre pot à onguent EcoloJar est entièrement fabriqué de matière recyclée post-industrielle, issue de notre chaîne de production en boucle fermée. Il s'ajoute ainsi à notre gamme de produits conçus entièrement à partir de matière recyclée — une avancée rendue possible sans compromis sur la qualité ni la sécurité.

CIBLE 4

Accélérer les efforts en écoconception pour étoffer notre offre de produits

Plus les emballages écoresponsables sont adoptés en grand nombre, plus leur impact environnemental positif devient significatif. Autrement dit, c'est en multipliant les solutions que nous pouvons contribuer à limiter la quantité de déchets générés par le secteur des pharmacies.

4.1 Design et mise en marché de deux produits :

— **Fiole compatible avec l'automatisation**

— **Pot d'onguent nouveau format**

Des progrès significatifs ont été réalisés dans le développement de ces deux nouveaux produits. Le design de la fiole a été optimisé en vue d'un projet pilote prévu pour le début de l'année 2025. Parallèlement, le développement du pot d'onguent a également connu une avancée notable, avec un lancement prévu en 2025. D'autres pistes d'innovation continuent d'être explorées afin de répondre proactivement à l'évolution rapide des besoins du marché.

« Je suis fier de travailler pour une entreprise qui a à cœur de constamment minimiser son impact sur l'environnement. C'était innovant que de repenser le processus d'expédition pour éviter l'utilisation de sacs de plastique. La pensée innovante se reflète aussi au niveau des initiatives (comme le programme de bénévolat) et la gouvernance de l'entreprise. »

François Poulin, Technicien

CIBLE 5

Maintenir, voire réduire notre consommation d'eau

La saine gestion des ressources en eau est indispensable à l'atteinte de nos objectifs de développement durable. Pour cette raison, notre chaîne de production a recours à un système de recyclage de l'eau en circuit fermé. De plus, notre processus de traitement d'eau utilise des produits chimiques, non toxiques pour assurer une qualité d'eau optimale. De cette façon, nous avons éliminé les contaminations potentielles. L'eau est récupérée, traitée, puis réintroduite dans nos opérations, garantissant un minimum de pertes.

5.1 Optimiser nos processus industriels pour augmenter la production à consommation d'eau égale

Bien que notre système ne génère que très peu de pertes d'eau, des tests de qualité bimensuels sont effectués. Ces derniers assurent que 100 % de l'eau rejetée est réacheminée aux bassins hydrographiques de notre municipalité avec la même qualité qu'au moment du prélèvement.

En 2024, nous avons réduit de moitié notre consommation d'eau. Pour y parvenir, nous avons ajusté la production selon la température extérieure. Cette mesure a permis d'optimiser l'utilisation de l'eau, surtout pendant les canicules, qui augmentent les besoins en eau liés à la production.

Consommation d'eau annuelle (en litres)

2022	2023	2024
8 057 000	**8 278 000**	**3 589 000**

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET FIN DE VIE

80 % des impacts d'un produit sont attribuables à son design. Pour cette raison, dès la phase initiale de création d'un emballage, nous pensons à « l'après », c'est-à-dire à minimiser l'impact globale de sa fabrication. Cette approche minimise l'empreinte environnementale de nos emballages, non seulement pendant leur utilisation, mais aussi une fois leur fin de vie atteinte.

CIBLE 6

Minimiser la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement (cible zéro déchet)

En 2022, seulement 27,1 % des déchets solides générés au Canada ont été détournés des sites d'enfouissement ou de l'incinération*. Cette statistique traduit des standards que nous jugeons insuffisants face aux défis environnementaux actuels. Nous sommes convaincus qu'il est non seulement possible, mais essentiel, de faire beaucoup mieux.

Dans cette optique, nous poursuivons activement l'objectif d'une production zéro déchet dans notre usine. Chaque étape de notre processus est pensée pour réduire, réutiliser et valoriser les matières premières et résiduelles.

**Selon Environnement et Changement climatique Canada.*

6.1 Détourner 80 % de nos matières organiques des poubelles

Le chantier d'agrandissement nous a forcés à suspendre temporairement nos efforts de compostage. Cette situation exceptionnelle sera résolue en 2025, et nous reprendrons nos pratiques de compostage à l'échelle de l'organisation. Depuis la fin des travaux, les données dont nous disposons nous permettent de croire que nous atteindrons cette cible tel que prévu.

6.2 Consolider des partenariats de valorisation de nos matières résiduelles recyclables

En 2024, nous avons resserré notre collaboration avec un partenaire spécialisé dans le carton, qui récupère nos résidus pour les revaloriser. Ce partenariat, ancré dans une logique de circularité, permet de traiter la matière à la source et de lui donner une seconde vie.

Dans la poursuite de notre objectif de fabrication zéro déchet, nous continuons à explorer d'autres avenues de valorisation, notamment pour la pellicule rétractable et les courroies de palette, qui demeurent, malgré leur faible quantité, des matériaux à détourner de l'enfouissement.

Nous constatons toutefois un paradoxe : notre production de matières résiduelles étant très faible, elle représente un volume peu attrayant pour la majorité des partenaires de revalorisation.

6.2 Consolider des partenariats de valorisation de nos matières résiduelles recyclables (suite)

Le chantier d'agrandissement qui a pris place en 2024 a été l'occasion de poursuivre notre réflexion sur la fin de vie de nos matériaux et équipements. Déjà, nous avons accompagné notre partenaire de construction dans la gestion responsable des rejets générés par le projet.

Plusieurs actions concrètes ont été mises en place :

— Don de nos anciens panneaux muraux pour leur réutilisation sur d'autres chantiers.

— Réutilisation d'équipements de plomberie de l'ancien bâtiment.

— Don des armoires de cuisine.

— Distribution de plusieurs objets encore fonctionnels (meubles, petits électroménagers, etc.).

CIBLE 7

Accompagner nos clients dans la gestion de fin de vie de nos produits

7.1 Communiquer sur la recyclabilité directement sur nos produits

7.2 Développer un système de consigne avec des clients-partenaires

Des discussions sont en cours afin d'implanter un programme de circularité complet, que nous souhaitons ultimement élargir à nos clients et partenaires. Ce faisant, nous croyons pouvoir atteindre les objectifs rattachés aux leviers 7.1 et 7.2.

« EcoloPharm me donne l'occasion de sensibiliser le secteur pharmaceutique à l'importance de la responsabilité environnementale et de démontrer qu'un petit changement, comme le choix de l'emballage, peut avoir un impact considérable sur la planète. Cela incite les équipes en pharmacie à aborder le sujet avec leurs patient·es et leur offre une belle occasion de s'engager auprès de leur communauté. »

Christina Ferentinos
Directrice des ventes

SOCIAL

Le bien-être des gens, comme celui de la planète, est au cœur de notre mission.

En créant un environnement de travail inclusif et en soutenant des initiatives à valeur humaine, nous contribuons activement à bâtir une société plus équitable, solidaire et durable.

	CIBLE	ODD	LEVIERS	PROGRESSION
Santé, sécurité et bien-être au travail	1. Assurer une participation minimale de 80 % de nos employé·es d'administration au Programme bien-être		**1.1** Enrichir le Programme bien-être	100 %
			1.2 Bonifier le Programme d'aide aux employé·es et leur famille	100 %
			1.3 Soutenir les employé·es dans leurs passions et loisirs	100 %
	2. Être un employeur de choix et assurer un sain équilibre entre les vies professionnelles et personnelles		**2.1** Obtenir la certification Concilivi	100 %
	3. Maintenir un milieu de travail sans aucune lésion grave		**3.1** Continuer d'appliquer les recommandations/prévention de la mutuelle de prévention	100 %
	4. Maintenir le taux de satisfaction des employé·es à 90 %		**4.1** Appliquer les suggestions issues de l'exercice 2024	100 %
			4.2 Refaire le sondage annuel	50 %
Équité, diversité et inclusion	5. Assurer l'équité et maintenir un sain équilibre entre les genres, les origines et les niveaux de rémunération à tous les échelons de l'organisation		**5.1** Intégrer un indicateur de parité dans le processus d'embauche	50 %
			5.2 Maintenir le taux de parité global au-delà de la moyenne provinciale	100 %
Formation et autonomisation	6. Augmenter les investissements en formation à 8 % de la masse salariale		**6.1** Définir un plan de développement pour tous les employé·es	50 %
			6.2 Offrir deux formations : Sensibilisation à l'EDI et Écriture et langage épicène	50 %
			6.3 Compléter la formation sur la communication non violente (CNV) pour l'ensemble du personnel administratif	100 %
Engagement communautaire	7. Assurer l'engagement des employé·es dans le programme d'implication communautaire	(Dépend de la cause soutenue)	**7.1** Inclure l'implication communautaire dans l'exercice budgétaire et déterminer la cause sociale à soutenir	100 %
			7.2 Implanter le programme d'implication bénévole	100 %
			7.3 Organiser une journée de bénévolat de groupe avec Moisson Rive-Sud	100 %
	8. Augmenter le taux de dons à 3 % du profit net d'ici 2026	(Dépend de la cause soutenue)	**8.1** Implanter une politique de philanthropie pour optimiser l'impact de nos dons	50 %

Annulé ou à risque | En cours | Atteint

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

La santé (physique, mentale, financière), la sécurité et le bien-être au travail sont intrinsèquement liés. Chez EcoloPharm, nous considérons ces aspects comme d'importants leviers de contribution au succès de notre organisation. Un milieu de travail sain, qui valorise l'épanouissement personnel et professionnel est essentiel pour permettre à chacun·e de donner le meilleur de soi. Cultiver le plaisir, instaurer un climat de confiance et valoriser l'équilibre font partie intégrante de notre façon de voir (et de faire!) les choses autrement.

CIBLE 1

Assurer une participation de 80 % de nos employé·es d'administration au Programme de bien-être

Le Programme bien-être est initié par les ressources humaines et soutenu par un comité formé d'employé·es. Son objectif premier consiste à ancrer notre culture d'entreprise via des activités variées (sportives, formatives ou ludiques). Il enracine la cohésion des équipes et solidifie le sentiment d'appartenance.

1.1 Enrichir le Programme bien-être

Notre Programme bien-être a continué de prendre de l'ampleur. Parmi les initiatives ayant vu le jour en 2024, notons :

- *Lunch & Learn* sur des thématiques variées liées à la santé et au développement personnel
  - Équité, Diversité et Inclusion (avril)
  - Apprendre à ralentir (juin)
  - 5 langages de l'amour (relations interpersonnelles) (septembre)
  - Alimentation et saines habitudes de vie (octobre)
  - Roue de l'équilibre (novembre)
- Ateliers de formation continue axés sur la croissance personnelle
- Entraînements physiques en groupe (yoga, HIIT)
- Journée bien-être en plein air, en collaboration avec notre partenaire Espace Tonik
  - L'activité, qui a eu lieu en septembre, comprenait plusieurs activités de team building, ainsi qu'une marche afghane en nature
- Soutien budgétaire aux passions et loisirs individuels.

Tout au long de l'année, ces actions ont contribué à créer un environnement de travail plus sain, mobilisateur et aligné avec nos valeurs. Le Programme bien-être est d'ailleurs l'un des facteurs qui a contribué à l'obtention du sceau Concilivi.

1.2 Bonifier le Programme d'aide aux employé·es et leur famille (PAEF)

Nous avons bonifié notre PAEF afin de mieux répondre aux besoins de notre personnel. De plus, un changement de fournisseur a permis de centraliser la gestion des avantages sociaux tout en élargissant l'offre, notamment en matière de soutien psychologique. Le programme comprend désormais, entre autres choses, un accompagnement spécifique pour les gestionnaires confronté·es à des situations complexes dans l'exercice de leurs fonctions.

En 2024, le PAEF a connu un taux d'inscription de 41 %, et les utlisateur·trices ont exprimé un taux de satisfaction de 90 %.

1.3 Soutenir les employé·es dans leurs passions et loisirs

Nous avons mis en place le budget passion et loisirs, une initiative destinée à soutenir notre personnel dans la poursuite d'activités qui nourrissent leurs intérêts et leur bien-être en dehors du travail. Ce programme s'inscrit dans notre volonté de favoriser une saine conciliation travail-vie personnelle. Chaque membre de l'équipe bénéficie d'un montant annuel de 300 $ pouvant être utilisé pour l'achat de livres, l'inscription à des cours ou des activités sportives, ou encore pour toute autre activité de loisir qui enrichit leur quotidien.

En 2024, 33 % des employé·es ont utilisé ce budget.

« J'apprécie particulièrement le Comité bien-être, qui contribue à améliorer la cohésion d'équipe. Ses membres sèment la joie tout au long de l'année grâce à des activités et des attentions spéciales pour les employé·es. »

Priscille Ouellet, Responsable qualité

CIBLE 2

Être un employeur de choix et assurer un sain équilibre entre les vies professionnelles et personnelles.

En octobre 2024, EcoloPharm a obtenu la certification Concilivi, symbole de son engagement envers la conciliation travail-vie personnelle. Dans un secteur manufacturier souvent marqué par des horaires rigides, nous avons choisi de faire les choses autrement. Flexibilité d'horaire, soutien aux personnes proches aidantes et programme d'aide aux employé·es font partie des mesures concrètes mises en place pour favoriser l'épanouissement de notre équipe.

2.1 Obtenir la certification Concilivi

Une charte documentant les mesures favorisant la conciliation travail-vie personnelle a été élaborée, tant pour l'équipe administrative que pour le personnel de l'usine. Ce document a mené à l'obtention de la certification Concilivi. La charte sera régulièrement bonifiée et mise à jour pour assurer le maintien de ce sceau.

CIBLE 3

Maintenir un milieu de travail sans aucune lésion grave

Assurer un environnement de travail sain et sécuritaire est une exigence fondamentale. Notre engagement va toutefois bien au-delà : convaincus que le bien-être de l'équipe est un levier de réussite, nous investissons continuellement dans la formation et la sensibilisation afin de promouvoir l'adoption de pratiques de travail sécuritaires.

3.1 Continuer d'appliquer les recommandations/ prévention de la mutuelle de prévention

En cours d'année, nous avons procédé à la réévaluation de l'ergonomie de tous les postes de travail en usine avec l'appui d'une ressource externe spécialisée.

En 2024, aucun accident de travail avec lésion grave n'a été enregistré, confirmant l'efficacité de notre approche proactive en santé et sécurité, soutenue par des initiatives de prévention concrètes et régulières.

Nombre de lésions occasionnées dans le cadre du travail, 2022-2024*

2022	2023	2024
0	**0**	**0**

**Source : Audits annuels effectués par TELUS Santé.*

CIBLE 4

Maintenir le taux de satisfaction des employé·es à 90 %

Le sondage de satisfaction à l'égard d'EcoloPharm en tant qu'employeur est réalisé tous les deux ans. Il mesure l'appréciation globale du personnel envers le milieu de travail. Le dernier sondage a été mené en 2023, et les résultats obtenus serviront de point de comparaison pour le prochain exercice prévu en 2025.

4.1 Appliquer les suggestions issues de l'exercice 2024

L'analyse des réponses au sondage 2024 ont donné lieu à plusieurs initiatives d'amélioration, dont :

- Le plan d'intégration et de formation a été bonifié pour l'ensemble du personnel.
  - La structure d'accueil a été raffinée, les présentations ont été enrichies et des suivis plus serrés ont été ajoutés afin de favoriser une intégration plus rapide, cohérente et mieux encadrée.
- Le besoin d'améliorer la communication entre les équipes a confirmé la pertinence d'implanter un système ERP.
  - Le système permet de centraliser l'information, ce qui en facilite la circulation et l'accessibilité.
- Les aires communes et de repos ont été grandement améliorées lors du projet d'agrandissement et de rénovation.
- Les mesures de conciliation travail-famille ont été renforcées, menant à l'obtention de la certification Concilivi.
- Le besoin de reconnaissance et de rétroaction a été en partie comblé par la révision de la structure des réunions et par une attention accrue portée à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe.

4.2 Refaire le sondage annuel

Un nouveau sondage sera mené en 2025 auprès de l'ensemble du personnel. Il permettra de mesurer la satisfaction quant à plusieurs aspects : climat de travail, qualité de la collaboration, encadrement par les superviseur·es, reconnaissance, communication, intégration des nouveaux membres, avantages sociaux, flexibilité, ainsi que l'efficacité des outils et équipements.

Les résultats permettront d'identifier les pistes d'amélioration à prioriser, qui seront intégrées à un plan d'action.

« EcoloPharm a su implanter une culture d'entreprise profondément humaine. Récemment arrivée dans l'équipe, je me suis sentie accueillie dès le départ. On m'a appuyée tout au long du processus d'intégration, qui s'étend sur plusieurs semaines. J'ai réellement senti que l'entreprise avait à cœur mon bien-être. »

Alexandra Gallegos-Noël,
Chargée de projets

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Fidèles à notre statut d'entreprise certifiée B Corp et Women Owned, nous veillons activement à promouvoir la diversité et l'inclusion à tous les niveaux de l'entreprise.

CIBLE 5

Assurer l'équité et maintenir un sain équilibre entre les genres, les origines et les niveaux de rémunération à tous les échelons de l'organisation.

Parce que le bien-être durable ne peut exister sans justice sociale, nous veillons à bâtir un milieu de travail équitable, inclusif et respectueux, où chaque personne est reconnue et valorisée.

5.1 Assurer le maintien de l'équité

En 2024, nous avons raffiné notre politique de rémunération équitable en implantant une grille salariale composée de huit classes. Ce travail a été réalisé en collaboration avec une firme externe spécialisée en rémunération, afin de garantir une démarche rigoureuse et impartiale. Chaque poste a été évalué de manière objective, puis comparé aux standards du marché pour assurer à la fois l'équité interne et la compétitivité externe.

Cette première étape essentielle nous permettra de compléter, en 2025, un exercice formel d'équité salariale conforme aux exigences gouvernementales.

5.2 Maintenir le taux de parité global au-delà de la moyenne provinciale

En 2024, notre taux de parité global atteignait 51,5 %, une baisse de 6 % par rapport à l'année précédente. Il va sans dire que dans une équipe de notre taille (une quinzaine de personnes dans l'administration) un simple changement de deux employé·es peut faire drastiquement bouger la balance.

— Notre comité de direction demeure majoritairement féminin (66 %).

— Dans l'usine, on compte 35 % d'employé·es de sexe féminin, soit bien au-dessus de la moyenne québécoise en milieu manufacturier (29,6 %).

Le développement du leadership féminin contribue à créer des milieux inclusifs, performants et innovants. La diversité des perspectives renforce la prise de décision, stimule la créativité et améliore la performance globale.

« EcoloPharm est unique. Depuis que j'ai été embauchée, je n'ai jamais été aussi heureuse : nous bénéficions d'une très belle ambiance de travail, et je me sens acceptée dans mes différences. Ici, j'ai pu grandir dans plusieurs aspects de ma vie. »

Mélissa Gervais, Emballeuse, Contrôle-qualité

FORMATION ET AUTONOMISATION

Favoriser l'épanouissement global de chaque individu permet non seulement de bâtir une entreprise plus forte, mais aussi de permettre à chacun·e de devenir la meilleure version de soi-même. Chaque année, nous investissons dans le soutien du développement professionnel et personnel de notre équipe — une approche peu commune en entreprise.

CIBLE 6

Augmenter les investissements en formation à 8 % de la masse salariale

En combinant les formations de groupe, les formations individuelles et le coaching, notre engagement envers le développement des compétences se chiffre à 6,06 % de la masse salariale pour l'année 2024.

En termes de pourcentage, cet investissement est quelque peu plus bas que celui de 2023 (7 %). Toutefois, le nombre d'heures de formation est quant à lui plus élevé. Cet écart s'explique de deux façons :

— Nous avons maximisé l'efficacité de certaines formations en optant pour des formules de groupe à coût réduit.

— Les embauches ont entraîné une hausse significative de notre masse salariale.

Afin d'éviter un tel débalancement dans le prochain rapport, nous baserons désormais notre suivi sur le nombre d'heures de formation par employé·e, qui sera plus représentatif de la situation.

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'investir dans le développement personnel et professionnel de l'équipe, avec la conviction que des individus qui grandissent contribuent à un milieu de travail plus humain, performant et épanoui.

6.1 Définir un plan de développement pour tous les employé·es

Entamé en 2024 avec l'appui d'une consultante spécialisée, ce projet se poursuit en 2025 malgré une pause temporaire liée aux travaux d'agrandissement.

Des plans de développement axés sur l'acquisition de compétences ont déjà été élaborés pour certains membres du personnel, incluant du coaching, de la formation continue et l'adhésion à des groupes professionnels. Pour l'usine, des formations supplémentaires sont planifiées pour le personnel technique, afin de renforcer leurs connaissances des matériaux et procédés d'injection, et ainsi maintenir un haut niveau de compétence à long terme.

6.2 Offrir deux formations : Sensibilisation à l'EDI et Écriture et langage épicène

La formation de sensibilisation à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) a été offerte à l'ensemble du personnel en 2024. La formation sur l'écriture et le langage épicène, initialement prévue la même année, a été reportée à 2025.

6.3 Compléter la formation sur la communication non violente (CNV) pour l'ensemble du personnel administratif

La formation sur la communication non violente (CNV), inspirée des principes développés par Marshall Rosenberg, a été complétée par l'ensemble du personnel administratif. En 2025, elle sera à nouveau offerte aux nouvelles personnes ayant intégré l'équipe afin d'assurer une base commune. Une formation axée sur le développement du leadership est également prévue d'ici la fin de l'année 2025 pour les membres du personnel administratif.

L'approche de développement personnel en milieu de travail favorise une meilleure connaissance de soi et des autres. Le consultant qui nous accompagne génère une réelle valeur, tant en matière de cohésion d'équipe que de croissance personnelle et d'introspection. Ces apprentissages resserrent les liens et se traduisent par des relations de travail positives, ouvertes et authentiques. Par ailleurs, certains membres de l'équipe de direction poursuivent un accompagnement individuel en coaching de développement.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

CIBLE 7

Assurer l'engagement des employé·es dans le programme d'implication communautaire

Nous valorisons profondément l'implication communautaire, tant pour notre organisation que pour les gens qui en font partie. Qu'il s'agisse d'initiatives locales ou de participation à des projets solidaires, l'implication bénévole renforce le sentiment d'appartenance, nourrit nos valeurs communes et contribue au bien-être individuel et collectif.

Avec la cible no. 7, nous aspirons engager 100 % des employé·es de l'administration et 60 % du personnel d'usine dans le programme d'implication communautaire.

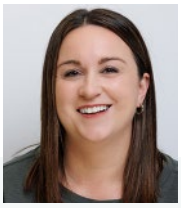

« L'équipe est selon moi la plus belle richesse de notre organisation. Ensemble, nous avons à cœur de porter la mission d'EcoloPham, et c'est ce qui fait sa différence… et sa force!

Marie-Eve Arpin,
Contrôleure financière

»

7.1 Inclure l'implication communautaire dans l'exercice budgétaire et déterminer la cause sociale à soutenir

Lors du sondage 2024, nous avons consulté notre équipe afin d'identifier les causes sociales qui leur tiennent le plus à cœur. Ce processus participatif a permis de dégager une priorité claire : la lutte contre l'insécurité alimentaire. C'est ainsi que Moisson Rive-Sud a été choisie comme cause soutenue. En décembre 2024, l'équipe administrative s'est mobilisée pour une journée de tri de denrées au sein des installations de l'organisme.

Nous poursuivons notre appui à Moisson Rive-Sud en 2025, avec une nouvelle activité de bénévolat déjà prévue.

7.2 Implanter le programme d'implication bénévole

Le programme d'implication bénévole a été officiellement lancé en avril 2024. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté d'encourager l'engagement social de notre personnel, en offrant des moyens concrets de contribuer à des causes qui résonnent avec ses valeurs.

Déployé en deux volets, le programme vise à maximiser l'impact social tout en renforçant la cohésion interne :

— **Volet collectif :** Des journées de bénévolat en équipe, organisées avec des partenaires locaux, qui favorisent la collaboration tout en soutenant des projets à forte valeur sociale ou environnementale.

— **Volet individuel :** Chaque membre du personnel peut consacrer huit heures rémunérées à une cause de son choix, dans le respect de ses convictions personnelles.

Le programme a été très bien accueilli et sera reconduit en 2025. Bien que la participation individuelle soit encore en phase de suivi, nous savons que plusieurs collègues s'impliquent déjà activement dans leurs communautés respectives.

7.3 Organiser une journée de bénévolat de groupe avec Moisson Rive-Sud

En décembre 2024, 100 % des membres de notre équipe administrative ont participé à une activité de bénévolat chez Moisson Rive-Sud, contribuant concrètement à leur mission essentielle. Fort·es de cette première expérience mobilisatrice, nous avons déjà prévu de renouveler cette activité en 2025. À terme, notre objectif demeure de favoriser un minimum de 16 heures d'engagement communautaire par employé·e d'ici 2026 — une cible que nous sommes confiants d'atteindre.

CIBLE 8

Augmenter le taux de dons à 3 % du profit net d'ici 2026

Les organismes sans but lucratif occupent un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des communautés. Les dons des contribuent à amplifier leur impact positif sur la société.

8.1 Implanter une politique de philanthropie pour optimiser l'impact de nos dons

En 2024, 2 % de nos profits ont été versés sous forme de dons à divers organismes, qui ont tous en commun l'amélioration de la santé ou du bien-être de la communauté.

Cette même année marque notre première participation à la Course du Commandant, un défi sportif organisé en soutien à la Fondation Santé Haut-Richelieu–Rouville. L'équipe de dix personnes a participé à la levée de fonds. Cette initiative s'inscrit dans notre engagement à contribuer activement au mieux-être de notre communauté.

Avec la collaboration de CanaDon, certains rabais sur nos produits sont versés sous forme de dons, afin que nos clients puissent soutenir les causes et les organismes de leur choix.

D'ici 2026, nous nous engageons à graduellement augmenter notre taux de dons à la hauteur de 3 % du profit net de notre organisation.

GOUVERNANCE

Pour nous, une saine gouvernance signifie agir avec intégrité et en cohérence avec nos engagements. Elle repose sur l'écoute, la transparence et l'amélioration continue — des fondements qui permettent à nos parties prenantes de jouer un rôle actif dans notre démarche de durabilité.

	CIBLE	ODD	LEVIERS	PROGRESSION
Structure de gouvernance	1. Consolider et influencer les attentes ESG de notre écosystème d'affaires		**1.1** Mettre à jour l'analyse de matérialité	100 %
			1.2 Procéder à une étude de maturité en développement durable	100 %
	2. Intégrer l'atteinte des objectifs ESG dans la structure de bonification d'ici fin 2026		**2.1** Définir des objectifs ESG pour chaque membre de la direction	100 %
Chaîne d'approvisionnement responsable	3. Évaluer 100 % de nos fournisseurs selon des critères éthiques et responsables		**3.1** Déployer le cadre d'approvisionnement responsable	50 %
	4. Maintenir à 90 % le nombre de fournisseurs locaux		**4.1** Identifier les fournisseurs locaux dans nos systèmes	100 %
Rayonnement	5. Obtenir des certifications et des prix liés au développement durable	—	**5.1** Obtenir la certification Écoresponsable du CID	80 %
			5.2 Renouveler notre certification B Corp	100 %
			5.3 Identifier des certifications environnementales pertinentes	50 %
	6. Communiquer l'impact environnemental de nos clients	—	**6.1** Réviser les certificats environnementaux	100 %
	7. Communiquer à l'externe nos engagements et avancées ESG	—	**7.1** Publier régulièrement du contenu de sensibilisation et de data *reporting*	75 %

Annulé ou à risque | En cours | Atteint

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

CIBLE 1

Consolider et influencer les attentes ESG de notre écosystème d'affaires

1.1 Mettre à jour l'analyse de matérialité

La mise à jour de notre matrice de matérialité a débuté par une analyse critique de la matrice 2022 et de l'exercice de 2023, lequel n'avait pas atteint les résultats escomptés, faute de précision dans la démarche adoptée.

L'exercice ayant permis d'identifier les éléments à améliorer, nous avons ensuite procédé à une révision complète des facteurs ESG à inclure dans la nouvelle matrice : les enjeux non pertinents ont été retirés, et d'autres se sont ajoutés en vue de mieux refléter les standards et meilleures pratiques de l'industrie.

Il était initialement prévu de reconduire l'exercice de matérialité en 2024. Toutefois, le contexte exceptionnel de l'année, marqué par la gestion simultanée de nombreux projets et le projet d'agrandissement, ne nous a pas permis de mener cet exercice avec la rigueur qu'il mérite.

Nous avons tout de même entamé la démarche, avec, notamment :

— Une recherche sectorielle

— Un sondage interne

— Un atelier de priorisation

Voir un aperçu des résultats à la page suivante.

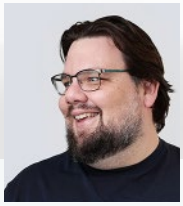

« Travailler chez EcoloPharm, c'est recevoir une éducation complète sur le développement durable. J'ai tellement appris! L'écoresponsabilité, c'est un état d'esprit. EcoloPharm ne fait pas « juste » un produit recyclable, mais repousse les limites de ce qui est possible en termes de durabilité, pour réduire l'impact environnemental de l'industrie pharmaceutique au Canada. Dans nos discussions, les impacts écologiques sont placés au même niveau que l'apport financier; j'ai compris que pour faire une différence, il faut être la différence! »

Jérémy Panneton, Représentant des ventes

Matrice de matérialité

MATÉRIALITÉ DES ENJEUX SELON LES PERCEPTIONS DE L'ÉQUIPE

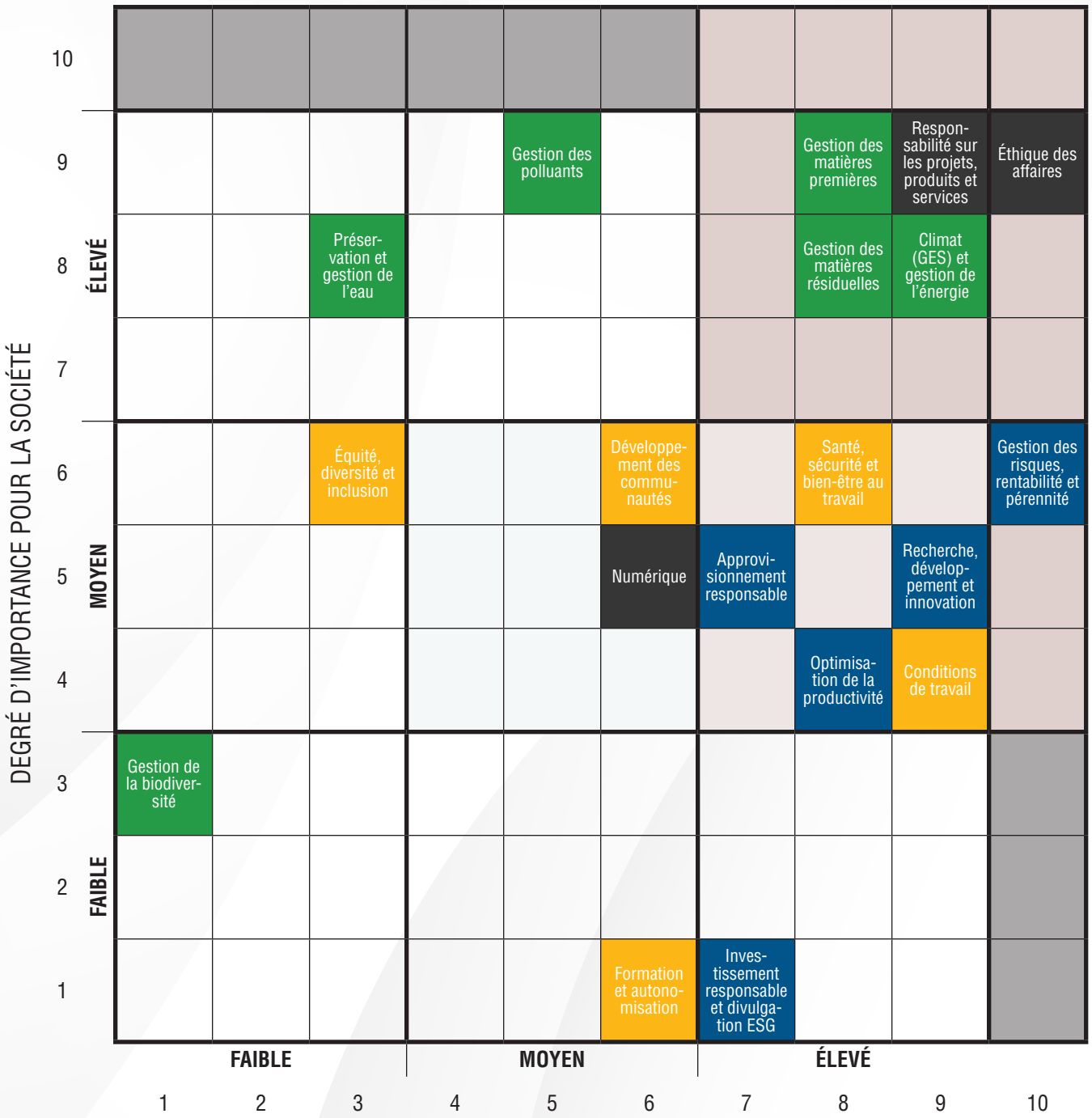

L'axe horizontal représente la perception des employé·es quant à l'importance de chaque facteur pour la pérennité de l'organisation a été évaluée.

L'axe vertical reflète la perception de ces mêmes employé·es sur l'importance des facteurs pour la société.

Les résultats du sondage ont été normalisés afin d'assurer une bonne lisibilité de la matrice, puis validés et ajustés collectivement lors d'un atelier impliquant différentes parties de l'équipe.

Au final, l'analyse de la matrice a permis de dégager les priorités ESG à partir d'éléments situés dans le quadrant supérieur droit.

Conscients de l'importance de cette démarche pour orienter nos priorités de manière alignée avec les attentes de nos parties prenantes, nous maintenons fermement notre intention de sonder nos parties prenantes au cours de l'année 2025. Cet exercice nous permettra d'identifier les enjeux jugés prioritaires par notre écosystème, et ainsi de valider – ou de réajuster – nos actions pour qu'elles s'accordent pleinement avec les préoccupations et aspirations de celles et ceux que nous avons à cœur de servir.

1.2 Procéder à une analyse de maturité en développement durable

En 2024, les membres de notre équipe administrative ont pris part à un exercice d'analyse de maturité en développement durable. Cette démarche avait pour objectifs d'évaluer le niveau d'intégration des principes de durabilité dans nos pratiques, de mesurer la compréhension des actions déjà en place, de recueillir les perceptions de l'équipe et d'identifier collectivement les priorités à renforcer. Chaque employé·e était invité·e à évaluer, selon ses propres connaissances, la maturité de l'organisation sur des éléments clés : mission, gouvernance, stratégie, processus, éthique, produits et services, etc.

Cet exercice a permis de faire ressortir certains écarts de compréhension, de remettre à niveau les connaissances, et surtout, de ramener tout le monde à une vision commune et structurée du développement durable chez EcoloPharm. Il a aussi contribué à cibler les actions à impact les plus porteuses pour les années à venir.

Par rapport à notre premier exercice de 2022, les résultats de 2024 témoignent d'un net progrès. L'entreprise a gagné en cohérence, en structuration de ses projets, en qualité de compréhension et en clarté de communication autour des enjeux de durabilité.

Résultat : une maturité globale évaluée à 4/5. Une excellente performance dont nous sommes fiers et qui reflète notre volonté de faire preuve de leadership dans notre secteur.

CIBLE 2

Intégrer l'atteinte des objectifs ESG dans la structure de bonification d'ici fin 2026

Intégrer des objectifs ESG à la structure de bonification permet d'aligner la performance individuelle sur les objectifs collectifs en matière de durabilité.

2.1 Définir des objectifs ESG pour chaque membre de la direction

Depuis 2024, chaque département est responsable de définir des objectifs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Cette approche vise à intégrer plus directement les principes de durabilité dans les décisions et les projets portés par l'équipe de direction. Ces objectifs constituent également une base de réflexion pour l'éventuelle mise en place d'une structure de bonification liée à la performance ESG, prévue d'ici la fin 2026.

En parallèle, des indicateurs de performance (KPIs) sont en cours d'élaboration pour mesurer de façon structurée l'atteinte — ou non — de ces cibles.

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

CIBLE 3

Évaluer 100 % de nos fournisseurs selon des critères éthiques et responsables

3.1 Déployer le cadre d'approvisionnement responsable

Après avoir adopté des politiques d'achats locaux et responsables, nous avons bonifié notre cadre d'approvisionnement avec l'ajout d'un code d'éthique destiné aux fournisseurs ainsi qu'une liste de critères d'écoresponsabilité intégrés à nos fiches d'évaluation. Ces fiches sont déjà utilisées pour orienter la sélection de nouveaux fournisseurs et assurer l'alignement avec nos valeurs. Alors que l'entièreté de nos fournisseurs ont été évalués, nous amorçons maintenant l'étape de faire signer officiellement notre code d'éthique à nos partenaires d'affaires.

À terme, l'objectif est de mettre en place une grille de suivi (*scorecard*) permettant d'évaluer et de faire évoluer la performance de nos fournisseurs dans une logique d'amélioration continue.

Code d'éthique fournisseurs

En 2024, nous avons franchi une étape importante en matière de gouvernance responsable avec la rédaction de notre tout premier Code d'éthique destiné aux fournisseurs. Ce document formalise nos attentes et renforce nos mécanismes de gouvernance en assurant que nos partenaires d'affaires partagent nos valeurs fondamentales.

Nous amorçons maintenant la phase de mise en œuvre, en invitant nos fournisseurs à signer le code et à s'engager formellement au respect de nos critères éthiques, environnementaux et sociaux.

CIBLE 4

Maintenir à 90 % le nombre de fournisseurs locaux

Prioriser les fournisseurs locaux permet de réduire l'empreinte carbone liée au transport, de soutenir l'économie régionale et de favoriser des relations d'affaires plus directes, flexibles et alignées sur nos valeurs. Cette approche renforce aussi notre résilience en réduisant notre dépendance aux chaînes d'approvisionnement longues et complexes.

4.1 Identifier les fournisseurs locaux dans nos systèmes

Cette initiative a été amorcée en 2024 en parallèle avec le déploiement de notre système ERP. L'objectif est de faciliter l'identification des fournisseurs locaux et responsables parmi ceux qui ont été évalués et préapprouvés. L'équipe des achats assure le suivi continu de ces données, ce qui nous permet de progresser vers un approvisionnement toujours plus aligné sur nos engagements en matière de développement durable.

RAYONNEMENT

CIBLE 5

Obtenir des certifications et des prix liés au développement durable

Obtenir des certifications et des prix liés au développement durable renforce la crédibilité d'une organisation, valide ses efforts auprès de parties prenantes externes et distingue son leadership dans un marché de plus en plus axé sur la responsabilité. Cela agit aussi comme levier de mobilisation interne, en valorisant concrètement le travail des équipes engagées dans la transition.

5.1 Obtenir la certification Écoresponsable du CID

Le dossier de candidature a été déposé pour évaluation, mais l'obtention de la certification nécessitait un audit de nos installations. En raison des travaux de chantier en cours, cette étape a été reportée. Nous reprendrons le processus en cours d'année 2025.

5.2 Renouveler notre certification B Corp

Notre certification a été renouvelée en 2024, confirmant une fois de plus notre engagement durable bien ancré. Pour ce renouvellement, notre score est passé de 81,6 à 101,4 points. Ce progrès s'appuie sur des gestes concrets, tels que :

— Un statut légal renforcé.

— Une gouvernance plus structurée.

— 7 % de notre masse salariale investis en formation.

— Un tiers de nos achats faits auprès de fournisseurs certifiés.

— Une consommation énergétique réduite malgré notre croissance.

5.3 Identifier des certifications environnementales pertinentes

Nous avons amorcé un exercice de recherche et d'analyse pour identifier les certifications pertinentes à notre organisation et alignées avec nos cibles et objectifs. Ce travail exploratoire se poursuivra en 2025.

CIBLE 6

Communiquer l'impact environnemental de nos clients

Communiquer l'impact environnemental de nos clients permet de valoriser leurs choix responsables et de renforcer leur propre engagement envers des pratiques durables.

6.1 Réviser les certificats environnementaux

Chaque année, nous remettons à notre clientèle un certificat d'impact environnemental personnalisé, présentant les économies générées grâce à l'achat de nos emballages durables : énergie, carton, plastique, sacs de plastique et émissions de GES. Jusqu'à présent, ces données étaient présentées de façon cumulative, depuis le début de la relation d'affaires.

En 2024, nous avons bonifié ces certificats en y ajoutant une colonne de données annuelles, afin de simplifier le reporting environnemental de nos client·es et de mieux refléter l'évolution de leur impact. Cette mise à jour répond plus efficacement à leurs besoins de communication, de positionnement responsable et de reddition de comptes.

CIBLE 7

Communiquer à l'externe nos engagements et avancées ESG

Communiquer à l'externe nos engagements et avancées ESG permet de renforcer la confiance de nos partenaires, de mobiliser notre écosystème et de démontrer concrètement notre volonté d'avoir un impact positif, mesurable et durable. C'est aussi un levier stratégique pour inspirer le changement dans notre secteur.

7.1 Publier régulièrement du contenu de sensibilisation et de data *reporting*

Nous avons amorcé le déploiement d'une stratégie de contenu omnicanal axée sur la sensibilisation et l'éducation de nos parties prenantes. Cette approche vise à renforcer la transparence de nos actions et à nourrir un lien de proximité avec nos audiences. Les outils numériques sont autant de leviers que nous utilisons pour mieux communiquer nos données d'impact, partager notre vision et inspirer à l'action. La refonte du site web et le repositionnement de la marque, officialisés en avril 2024, permettent de mieux transmettre nos messages et ainsi favoriser leur adhésion, amplifiant notre impact. Nos efforts de communication en ce sens s'intensifieront en 2025, avec un suivi rigoureux des résultats à des fins d'optimisation continue.

INDEX DU GRI

EcoloPharm Divulgation des normes GRI

	Code	Norme GRI	Page
GRI 2 Détails de l'organisation	2-1 A.	Déclarer sa dénomination légale	**Voir Rapport 2023**
	2-1 B.	Indiquer la nature de sa propriété et sa forme juridique	**Voir Rapport 2023**
	2-1 C.	Déclarer l'emplacement de son siège social	**Voir Rapport 2023**
	2-1 D.	Déclarer ses pays d'opération	**Voir Rapport 2023**
	2-6 A.	Déclarer le secteur dans lequel elle est active	**Voir Rapport 2023**
	2-9 A.	Décrire sa structure de gouvernance, y compris les comités de l'organe de gouvernance le plus élevé ;	**Voir Rapport 2023**
	2-28 A.	Déclarer les associations sectorielles, les autres associations de membres et les organisations internationales auxquelles elle participe de manière significative.	**Voir Rapport 2023**
GRI 3 Sujets matériels	3-1 A.I.	Décrire le processus qu'il a suivi pour déterminer ses thèmes importants	**Avant la matrice de matérialité**
	3-1 B.	Préciser les parties prenantes et les experts dont les points de vue ont éclairé le processus de détermination de ses thèmes importants	**Avant la matrice de matérialité**
GRI 301 Matériels	301-2 A.	Pourcentage de matériaux recyclés utilisés pour fabriquer les principaux produits et services de l'organisation.	**27**
	302-1 C.I.	Consommation d'électricité	**23**
	302-2.1.4	Calculer la consommation totale d'énergie au sein de l'organisation	**23**
	302-5	Les réductions des besoins énergétiques des produits et services vendus réalisées au cours de la période de référence.	**24**

	Code	Norme GRI	Page
GRI 303 L'eau et les effluents	303-1	Une description de la manière dont l'organisation interagit avec l'eau, y compris comment et où l'eau est prélevée, consommée et rejetée, et les impacts liés à l'eau que l'organisation a causés ou auxquels elle a contribué ou qui sont directement liés à ses activités, Produits ou services par ses relations d'affaires (par exemple, les impacts causés par le ruissellement).	**29**
GRI 305 Émissions de GES	305-1 A.	Émissions brutes directes de GES (champ d'application 1) en tonnes d'équivalent CO^2.	**23**
	305-2 A.	Émissions brutes de GES indirectes liées à la localisation de l'énergie (champ d'application 2) en tonnes d'équivalent CO^2 en tonnes métriques.	**23**
	305-3	Autres émissions indirectes brutes de gaz à effet de serre (champ d'application 3) en tonnes d'équivalent CO^2.	**24-25**
	305-5	Les émissions de GES réduites correspondant au résultat direct d'initiatives de réduction, en tonnes métriques d'équivalent CO^2.	**24**
GRI 401 L'emploi	401-2 A.	Avantages accordés aux salariés à temps plein	**34-35**
	403-9 A.III.	Le nombre et le taux d'accidents du travail enregistrables	**36**

MERCI

EcoloPharm

Entreprise B Certifiée

WOMEN OWNED™